

**Rencontre du réseau Arc Alpin-Auvergne**  
**Mardi 2 Octobre 2018**  
**Echange sur la contribution des villes**  
**au parcours éducatif de santé**

*La majorité des Villes propose des actions santé en direction du monde de l'école et des temps périscolaires, qu'elles aient ou non un service municipal de santé scolaire. A l'heure où l'Education nationale met en place (plus ou moins) le Parcours Educatif de Santé qui affiche clairement un enjeu de partenariat avec les collectivités locales et intègre une dimension hors temps scolaire, à l'heure où la santé des enfants est à l'ordre du jour des priorités nationale, il peut être utile de*

- *échanger sur nos pratiques en la matière*
- *échanger sur les avancées ou difficultés que chacun.e rencontre avec l'Education nationale*

*Et in fine, valoriser nos actions en direction du monde scolaire*

**Comme il a été difficile de retranscrire la richesse des échanges et de les structurer davantage, il est proposé que chaque Ville se saisisse du document et puisse l'enrichir sur la base de son expérience ; Grenoble peut assurer la compilation ensuite.**

Le sujet du PES a été retenu dans la mesure où il y a des interrogations autour de l'avenir des services municipaux de Santé Scolaire et de leur soutien par l'Etat. Il s'agit donc de valoriser l'action des Villes en matière de Santé Scolaire.

Les villes Santé Scolaire peuvent en effet apporter une réelle plus-value, y compris vis à vis l'éducation nationale. Par ailleurs, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de service de Santé Scolaire dans une Ville qu'il n'y a pas d'action en faveur de la santé des enfants.

De ce point de vue, la mise en place du Parcours Educatif de santé par l'éducation nationale sera une opportunité pour nos collectivités de s'emparer de ce sujet.

**Idées Globales pour faciliter l'émergence des Parcours Educatifs :**

- Etre proactifs vis-à-vis de l'éducation nationale : ne pas attendre qu'ils viennent à nous.
- Utiliser les cadres de référence de l'éducation nationale
- Etre ressource, en apportant, proposant nos compétences et expertises
- Rendre compte des parcours hors école
- Documenter ce qui est fait dans nos services et le communiquer

**Identification des lieux d'interaction avec l'Education nationale/les bonnes pratiques :**

➤ **Liens avec IEN :**

Globalement, il est ressorti la grande importance de nouer des liens étroits avec l'IEN et les associer le plus possible en amont des actions. En effet, le constat partagé est que lorsque

l'IEN a validé et appui un projet, sa mise en place sur le terrain s'en trouve largement facilitée. Par ailleurs, lorsqu'ils sont mobilisés sur des projets, c'est toute la communication avec eux qui se trouve améliorée. En effet, le constat est que plus les villes proposent des choses (Villes dotées d'un service de Santé Scolaire en particulier) et plus les liens avec les IEN sont fluides.

Exemples d'actions concrètes :

- **Qualité de l'air intérieur à Valence :** Contact pris avec l'IEN dans le cadre d'un mécénat « d'Harmonie mutuelle » pour mener des actions autour de la **qualité de l'air intérieur** en lien avec l'IREPS : module proposé aux directeurs d'écoles : adapté pour des CM1-CM2 pour que les enseignants puissent travailler sur l'air (au niveau scientifique) et donner les informations sur la manière d'optimiser la qualité de l'air, de façon opérationnelle, au sein de l'école. Ils ont validé ce plan avec l'IEN en amont ce qui a aidé à la mise en place par la suite. (ils n'ont cependant pas pu aller partout) : Ils ont apporté une ressource clé en main et ça a bien fonctionné.
  - **Réunions de directeurs à Bourgoin :** associer les IEN en amont aide beaucoup pour la mise en place des actions : Ils ont, à cet effet, mis en place des réunions trimestrielles de directeurs d'écoles, incluant les IEN qui aident notamment pour présenter de nouveaux outils et de nouvelles actions. C'est un outil qui permet de générer des débats, mais aussi de mieux développer les projets.
  - **Intégration de l'éducation nationale dans le CLS sur Valence :** l'éducation nationale n'était pas dans le précédent CLS : cette fois, ils s'y sont impliqués, mais il a été complexe de pouvoir associer le DASEN, sachant que les médecins conseillers techniques et IDE conseillers techniques ne voulaient pas s'engager à leur niveau. Une fiche du CLS qui porte sur les enfants de 0 à 16 ans, l'éducation nationale a participé. Par contre il est complexe pour l'éducation nationale de sortir de la doctrine nationale.
  - **Lyon :** la direction santé participe régulièrement au conseil d'IEN et travaille sur des projets communs, notamment un référentiel commun d'intervention (apports médicaux par la santé scolaire) sur les temps calmes entre midi et deux testé puis développé dans toutes les écoles ; travail sur des thèmes communs qui intéressent l'EN, par exemple protection de l'enfance, les besoins physiologiques de l'enfant,...
  - **Clermont Ferrand :** proposition d'un catalogue d'interventions possibles à l'intérieur des programmes scolaires; ces interventions ont été construits et validés avec l'EN
  - **Grenoble :** mise en place d'une coordination régulière santé scolaire avec les IEN, sur autre chose que la carte scolaire qui est gérée par un autre service, et désignation d'un référent EN pour le CLS à l'occasion de son renouvellement ; cette structuration est à l'origine d'un réel partenariat de terrain avec l'EN, avec définition des chantiers prioritaires de l'année
- **Conseils d'école :**
- Structurer le rendu compte de ce que fait la ville
  - Interroger les projets d'école

- Pour l'instant les acteurs s'interrogent beaucoup sur le PES.

Exemples d'actions concrètes :

- **Grenoble** : transmission aux élus siégeant dans les conseils d'école d'une fiche récapitulative des actions santé en direction du monde de l'école, individualisée à l'école le cas échéant

➤ **Temps périscolaire :**

L'importance du lien entre santé scolaire / directions enfance jeunesse et éducation nationale ressort clairement des échanges.

Les actions de prévention santé menées sur les temps périscolaires sont déjà nombreuses et seront un bon élément d'appui pour la mise en place des PES.

En revanche, il est aussi ressorti que parfois les équipes éducatives ne se sentent pas légitimes pour initier des actions de prévention et qu'il faut donc leur proposer des actions clé en main et de l'empowerment pour qu'elles puissent se lancer sur des actions de prévention.

**Exemples d'actions concrètes :**

- **Bourg en Bresse** : Une action a été créée autour des journées « Fraich' attitude » : permet la promotion des fruits et légumes dans le cadre d'un collectif de santé. Les 3 accueils de loisir se sont positionnés pour mener une action de prévention (promotion des fruits et légumes) dans les temps périscolaires. (Filiale de production locale).
- **Lyon** : Les équipes interviennent dans les dépistages et les actions d'éducation à la santé dans le cadre des projets d'école. Les actions que les infirmières mènent en éducation à la santé sont sur le temps périscolaire. (gestes qui sauvent : par groupes de 18 enfants, alimentation etc...)
- **Grenoble : Projet Périscol** : une action santé durant le temps périscolaire sur le bruit qui a entraîné (grâce aux enfants) ensuite toute une école à retravailler la question du bruit durant le temps scolaire et de restauration
- **Ville ?** : cours de français pour les petits primo arrivants, en invitant parent et enfant : l'EN n'est pas forcément au courant de ces initiatives en dehors de l'école

A retenir : Les Villes peuvent être porteuses d'initiatives sans forcément avoir de service municipal de santé scolaire. Le secteur associatif peut également être un relai dans un certain nombre d'actions.

Pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou pour les allergies : les médecins scolaires ont fait des liens avec les services enfance jeunesse.

Education à a sexualité : de plus en plus de parents sont très réticents vis-à-vis de ces actions et il est important que les villes et l'EN portent le même discours sur ce sujet : levier d'action commune.

## Identification des freins et leviers :

**1-Des outils tels que le Contrat Local de Santé ou le Projet Educatif de Territoire** permettent de formaliser les liens avec l'Education nationale

==>déclinaison en thématiques

LEVIERS

**2-Limite budgétaire aux interventions des Villes Santé** et logique de territoire

-Il n'y a pas de financement spécifique du Parcours Educatif Santé

FREINS

-Le PES peut s'inscrire dans une logique de territoire : aux Villes Santé de définir ce territoire d'intervention et de proposer toutes les déclinaisons possibles

LEVIERS

**3-Difficulté à pérenniser les actions**

-Les actions mises en œuvre par les Collectivités Territoriales peuvent parfois être considérées par l'Education nationale comme des prestations

==>logique de consommation

-Dépendantes des membres de l'Education nationale sur le terrain. Les actions peuvent ne plus avoir lieu parce que le directeur de l'école change

FREINS

**4-Un panel d'interventions** qui s'étend du premier degrés (maternelle) au second degrés (terminale)

Exemples d'intervention pour les plus grands

→ Sexoforum à Romans

→ Prévention routière à Bourgoin Jallieu qui permet d'aborder aussi la question des conduites addictives

→ Travail commun ville/EN sur l'intervention des ATSEM (Bourgoin Jallieu)

LEVIERS

**5-Partager un diagnostic** permet de co-construire le Parcours Educatif Santé

-Utiliser les statistiques Education nationale qui actuellement ne sont pas partagées

-Repérer les besoins afin de construire des actions

-(In)disponibilité de l'Education nationale

FREINS

**6-Co-construire, alimenter le Parcours Educatif de Santé**

-Développer une culture commune via des actions qui sont des prétextes à travailler ensemble

- Programme de réussite éducative en Quartiers Politique de la Ville
- Charte Ville Amie des Enfants à Romans ou à Grenoble
- La Fraich' attitude à Valence
- Cafés des parents/Ateliers Enfants-Parents
- Bien aller pour Bien Apprendre à Vaulx en Velin
- Buccodentaire dans plusieurs villes (Romans, Vaulx en Velin, Valence, Grenoble...)
- Conférences

LEVIERS

### **7-S'appuyer sur les parents**

-Inclure les parents dans toutes les actions menées en lien avec le Parcours Educatif Santé

LEVIERS

### **8-Développer le travail avec les conseillers techniques pédagogiques**

Par exemple, sur le champ du handicap

LEVIERS

### **9- Vérifier préalablement que les « besoins vitaux » des écoles soient assurés**

- Bâtiments, fournitures,...

Selon la réponse, cela peut être un frein ou un levier